



A Paris, le 11 mai 2018

**Madame HIDALGO
Maire de Paris
Hôtel de Ville
75004 PARIS**

Lettre en recommandée avec AR

Objet : Préavis de grève pour le mardi 22 mai 2018 pour l'ensemble des agents de droit public ou privé de la DDCT.

Madame la Maire de Paris,

L'union syndicale CGT des Services Publics Parisiens dépose un préavis de grève couvrant tous les personnels de droit public ou privé de la DDCT pour le mardi 22 mai 2018 dans le cadre de la mobilisation pour la défense des services publics.

Ce préavis est motivé par le mandat que les agents nous ont confié :

1/ Pour l'emploi :

- Des effectifs supplémentaires dans tous les services avec l'embauche d'agents titulaires par la réouverture du concours d'adjoint administratif (comme dans les Mairies, les MVAC, au service SEII...)
- Un plan de sécurisation et de titularisation de tous les précaires (CUI, CDD, CDI...)

2/ Pour le pouvoir d'achat :

Nous réaffirmons la nécessité d'un déroulement de carrière réel pour l'ensemble des agents avec des promotions pour toutes et tous les promouvables (ratio à 100%) et nous demandons :

- La revalorisation du régime indemnitaire pour l'ensemble des agents sur la base de celui des collègues venant de la Préfecture de Police
- L'attribution d'une prime exceptionnelle à l'ensemble des agents des mairies d'arrondissement (sur la base celle reçue dans les Etats-Civils)
- La revalorisation de la prime de spécificité de 45 € pour les agents des plateformes 39 75 et Standards
- L'attribution de la NBI à tous les agents travaillant dans le service politique de la ville comme s'y étaient engagés Madame Brossel et Monsieur Julliard.

3/ Pour le respect des obligations de la ville en matière de santé au travail :

- Le remplacement des agents en congés maternité et parental (comme cela avait été posé dans le cadre du plan de prévention des risques psycho sociaux du service politique de la ville)
- L'arrêt des restructurations et fusions de services génératrices de RPS
- L'arrêt immédiat de la double notation des agents des plateformes 39 75 et Standards
- Le renforcement en ETP du bureau de prévention et de la médecine préventive
- La prise en compte effective des alertes des élu.e.s du personnel du CHSCT concernant les situations de souffrance au travail comme à la mairie du 14^{ème} ou du 19^{ème}

Dans le cadre de la réglementation en vigueur, nous vous remercions de nous recevoir. Veuillez agréer, Madame la Maire de Paris, l'assurance de notre considération.

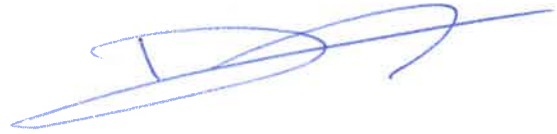
Pour le syndicat CGT des personnels Administratifs et de Service,



La Secrétaire Général Adjointe,
Catherine Valadier

Pour le syndicat CGT des Cadres et Techniciens

La Secrétaire générale adjointe,
Agnès Dutrévis



Copies à :

M. Bruno JULLIARD, Premier Adjoint à la Maire de Paris en charge de la culture et des relations avec les arrondissements

Mme Pauline VERON, Adjointe à la Maire de Paris en charge de la démocratie locale, la participation citoyenne, la vie associative et la jeunesse

Mme Colombe BROSSEL, Adjointe à la Maire de Paris en charge de la politique de la ville

M. Christophe GIRARD, Adjoint à la Maire de Paris en charge des ressources humaines, du dialogue social et de la qualité des services publics

M. Jean-Baptiste NICOLAS, Directeur de la DRH

M. François GUICHARD, Directeur de la DDCT

Mme Geneviève HICKEL, cheffe du SCRH à la DCCT

M. Jérémy JOURDAIN, chef du Bureau des Relations Sociales à la DDCT